

Services
informatiques

Eurolist C

Micropole Univers

Amélioration confirmée.

Vendredi 27 Juillet 2007

Analyste :

Sébastien Duros

Tél : 01.44.70.20.87

sduros@euroland-finance.com

Actualité

Micropole Univers a publié un CA de 36,9 M€ au S107 en croissance de 9,0% par rapport à la même période de l'exercice précédent. Ce chiffre est légèrement meilleur qu'attendu et confirme l'amélioration de la tendance des ventes observée au T107.

Commentaires

L'accélération de la croissance des ventes est principalement due aux activités Service et Conseil qui progressent de plus de 10% sur la période.

Plusieurs raisons expliquent cette bonne performance au S107 :

1/ le maintien de tendances porteuses sur les marchés finaux du groupe

2/ une politique de recrutement plus efficace qui a permis d'augmenter le nombre des collaborateurs

3/ une meilleure gestion des ressources humaines qui a permis de faire augmenter les taux d'occupation et ainsi de faire progresser les taux de facturation.

Même si aucun objectif chiffré n'a été communiqué, la société s'attend à faire progresser son CA et sa rentabilité sur l'exercice 2007 conformément au plan de développement annoncé début 2007.

Recommandations

L'embellie observée sur le niveau d'activité devrait se traduire par une hausse du résultat d'exploitation en 2007. En dépit d'un niveau d'activité légèrement supérieur à nos attentes au S107 nous laissons inchangées nos estimations pour l'ensemble de l'exercice. Nous attendons une amélioration significative de la rentabilité au cours de l'exercice soit une marge opérationnelle de 3,2% contre 1,3% en 2006. Au cours actuel l'amélioration des perspectives opérationnelles de la société nous semble cependant bien valorisée par le marché.

Nous réitérons en conséquence notre opinion Neutre et notre objectif de cours de 1,15 €.

Données boursières

Capitalisation : 33,5 M€

Nombre de titres : 27 988 246 titres

Volume moyen / 6 mois : 44 150 titres

Extrêmes / 12 mois : 1,49 € / 1,03 €

Rotation du capital / 6 mois : 18,1%

Flottant : 50,6 %

Code ISIN : FR 0000077570

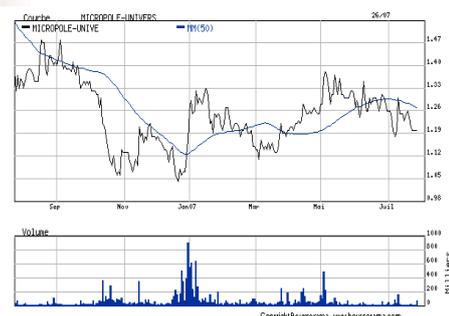
Actionnariat

Fondateurs 19,6 %

Institutionnels 27,0 %

Salariés 4,7%

Public 50,6%



	2005	2006e	2007p	2008p
CA (K€)	69 099	69 500	72 975	77 354
REX (K€)	464	900	2 233	2 957
RNPG (K€)	- 481	100	1 610	2 121
Var CA (%)	1,0%	0,8%	5,0%	6,0%
Marge opérationnelle (%)	0,7%	1,3%	3,1%	3,8%
Marge nette (%)	ns	0,1%	2,2%	2,7%
Gearing net (%)	-5,8%	-11,1%	-18,9%	-23,0%
VE / CA	0,41	0,41	0,39	0,37
VE / REX	61,4	31,6	12,8	9,6
PER	ns	ns	20,9	15,8

Source : Euroland Finance



SYSTEME DE RECOMMANDATION

Les recommandations d'EuroLand Finance portent sur les six prochains mois et sont définies comme suit :

- Achat :** Potentiel de hausse supérieur à 10% par rapport au marché assorti d'une qualité des fondamentaux.
Neutre : Potentiel de hausse ou de baisse de moins de 10% par rapport au marché.
Vendre : Potentiel de baisse supérieur à 10% et/ou risques élevés sur les fondamentaux industriels et financiers.

DETECTION POTENTIELLE DE CONFLITS D'INTERETS

Corporate Finance	Intérêt personnel de l'analyste	Détention d'actifs de l'émetteur	Communication préalable à l'émetteur	Contrats de liquidité	Contrat Eurovalue*
Conseil lors de l'émission d'ABSA (septembre 2005)	Non	Non	Non	Oui	Oui

* Animation boursière comprenant un suivi régulier en terme d'analyse financière avec ou non liquidité

La présente étude est diffusée à titre purement informatif et ne constitue en aucune façon un document de sollicitation en vue de l'achat ou de la vente des instruments financiers émis par la société objet de l'étude.

Cette étude a été réalisée par et contient l'opinion qu'EuroLand Finance s'est forgée sur le fondement d'information provenant de sources présumées fiables par EuroLand Finance, sans toutefois que cette dernière garantisse de quelque façon que ce soit l'exactitude, la pertinence ou l'exhaustivité de ces informations et sans que sa responsabilité, ni celle de ses dirigeants et collaborateurs, puisse être engagée en aucune manière à ce titre.

Il est important de noter qu'EuroLand Finance conduit ses analyses en toute indépendance, guidée par le souci d'identifier les atouts, les faiblesses et le degré de risque propre à chacune des sociétés étudiées. Toutes les opinions, projections et/ou estimations éventuellement contenues dans cette étude reflètent le jugement d'EuroLand Finance à la date à laquelle elle est publiée, et peuvent faire l'objet de modifications par la suite sans préavis, ni notification.

EuroLand Finance attire l'attention du lecteur sur le fait que dans le respect de la réglementation en vigueur, il peut arriver que ses dirigeants ou salariés possèdent à titre personnel des valeurs mobilières ou des instruments financiers susceptibles de donner accès aux valeurs mobilières émises par la société objet de la présente étude, sans que ce fait soit de nature à remettre en cause l'indépendance d'EuroLand Finance dans le cadre de l'établissement de cette étude.

Tout investisseur doit se faire son propre jugement quant à la pertinence d'un investissement dans une quelconque valeur mobilière émise par la société mentionnée dans la présente étude, en tenant compte des mérites et des risques qui y sont associés, de sa propre stratégie d'investissement et de sa situation légale, fiscale et financière. Les performances passées et données historiques ne constituent en aucun cas une garantie du futur. Du fait de la présente publication, ni EuroLand Finance, ni aucun de ses dirigeants ou collaborateurs ne peuvent être tenus responsables d'une quelconque décision d'investissement.

Aucune partie de la présente étude ne peut être reproduite ou diffusée de quelque façon que ce soit sans l'accord d'EuroLand Finance. Ce document ne peut être distribué au Royaume-Uni qu'aux seules personnes autorisées ou exemptées au sens du UK Financial Services Act 186 ou aux personnes du type décrit à l'article 11(3) du Financial Services Act. La transmission, l'envoi ou la distribution de ce document sont interdits aux Etats-Unis ou à un quelconque ressortissant des Etats-Unis d'Amérique (au sens de la règle « S » du U.S. Securities Act de 1993).

EuroLand Finance est une entreprise d'investissement agréée par le Comité des Etablissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement (CECEI). En outre l'activité d'EuroLand Finance est soumise à la réglementation de l'Autorités des Marchés Financiers (AMF).